



Bourse commémorative Paul Stothart en économie des minéraux

Chaque année, l'Association minière du Canada (AMC) remet 3 500 \$ au récipiendaire de la bourse commémorative Paul Stothart en économie des minéraux. Les candidats doivent fréquenter une université canadienne et être inscrits au baccalauréat ou à la maîtrise en économie, ou encore à une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.). Ils doivent en outre manifester un intérêt pour l'économie des minéraux.

En 2012, l'AMC et ses membres ont créé la bourse commémorative Paul Stothart à la suite du décès de leur précieux collègue, Paul Stothart. Paul a occupé le poste de vice-président des Affaires économiques de l'AMC de 2006 à 2012. Professionnel accompli, il avait à cœur de faire avancer l'industrie minière canadienne. Cette bourse est remise aux étudiants qui démontrent une passion semblable envers une carrière gratifiante au sein de l'industrie des mines et des métaux du Canada.

Les candidatures doivent être soumises chaque année avant le 15 mai. Le nom du gagnant sera annoncé au plus tard le 30 juin et la bourse sera octroyée tous les ans avant le 1^{er} septembre.

L'AMC est l'organisme national qui représente l'industrie minière canadienne. Ses membres génèrent la plus grande partie de la production canadienne de métaux et de minéraux industriels. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.mining.ca.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats doivent être inscrits à temps plein en deuxième, troisième ou quatrième année d'un baccalauréat en économie, ou en première ou deuxième année d'une maîtrise en économie ou d'un programme de M.B.A. Leurs travaux scolaires courants ou planifiés doivent également témoigner de leur intérêt pour l'économie des minéraux ou les activités commerciales dans le secteur des mines.

MODALITÉS DE PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

Faites parvenir votre dossier de demande complet avant le 15 mai à l'adresse suivante :

L'Association minière du Canada
275, rue Slater, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 5H9

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Marilyn Fortin par courriel (mfortin@mining.ca) ou par téléphone (613 233-9392, poste 322).

EXIGENCES RELATIVES À LA MISE EN CANDIDATURE

Les candidats seront évalués en fonction de leurs réalisations scolaires ainsi que de leur engagement envers une carrière dans l'industrie minière canadienne.

Le dossier de demande de bourse doit être soumis avant le 15 mai chaque année et comprendre les éléments suivants :

- une lettre de recommandation rédigée par un professeur du domaine de l'économie ou des mines;
- un court texte (500 mots ou moins) sur votre vision de l'avenir de l'industrie minière canadienne;
- votre curriculum vitæ;
- une copie officielle et sous scellé de votre dernier relevé de notes.